

En bref

Ce document est une brève présentation du Dossier d'actualité.

Retrouvez la version intégrale du dossier sur notre site : <http://www.inrp.fr/vst>, rubrique Dossiers d'actualité.

Les flux d'étudiants

Régions d'origine

● Asie	50%
● Europe	25%
● Afrique	10%

Pays de destination

● États-Unis	20%
● Royaume-Uni	12%
● Allemagne	9%
● France	8%

OCDE & Unesco
année de référence 2007

Institut national de recherche pédagogique
Veille scientifique et technologique
19, allée de Fontenay
BP 17424
69347 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 76 61 00
Fax : 04 72 76 61 93
veille.scientifique@inrp.fr

La mobilité étudiante, entre mythe et réalité

Par Laure Endrizzi

Chargée d'études et de recherche à la Veille scientifique et technologique

20% d'étudiants diplômés mobiles d'ici à 2020 ? Le défi lancé dernièrement par les ministres de Bologne est de taille, quand on a à l'esprit que moins de 3% des étudiants d'Europe sont bénéficiaires actuellement d'une expérience de mobilité...

Cet objectif, si ambitieux soit-il, traduit les changements de perspective et d'échelle que connaît la mobilité étudiante depuis une vingtaine d'années : une progression inédite des effectifs, proportionnelle à celle de la population étudiante globale, de nouvelles stratégies de la part des États qui la perçoivent comme un levier de développement économique, et de la part des établissements d'enseignement qui la considèrent comme un avantage concurrentiel pour leur rayonnement culturel et scientifique. **Tout l'enseignement supérieur s'internationalise**, avec des diplômes, des programmes d'études et des établissements qui deviennent « mobiles », tandis que la mobilité étudiante, loin de se limiter à un programme tel qu'Erasmus, s'intensifie et se diversifie.

Difficile toutefois de s'en faire une représentation précise : malgré des évolutions sensibles dans la dernière décennie, les programmes internationaux de collecte statistique (UOE, IEM, etc.), présentent des **biais importants** : mobilités courtes non comptabilisées, mobilité encadrée et mobilité spontanée non distinguées, assimilation des étudiants étrangers aux étudiants mobiles, etc. À l'échelle mondiale, on observe une polarisation forte des migrations estudiantines tant en termes de flux sortants que de flux entrants (cf. encadré).

Dans ce paysage, **l'Europe** occupe une position singulière à double titre : elle constitue la région la plus avancée dans la construction d'un espace d'enseignement supérieur, basée sur les lignes d'action du Processus de Bologne et sur les initiatives de l'UE-27 ; elle est également la **seule région à représenter une destination de choix à la fois pour ses ressortissants** (de 4 étudiants sur 5) **et pour les étudiants originaires d'autres régions du monde** (1 étudiant sur 2). Malgré cette mobilisation, les avancées des pays signataires de Bologne sont très inégales et ne gomment ni les cultures nationales, ni les cultures d'établissement ; l'impact sur la mobilité étudiante reste difficile à évaluer, tant les regards sont tournés vers les **disparités de déploiement** au niveau des États.

Cette absence de cohérence est particulièrement sensible en matière de portabilité des aides financières par exemple : les conditions d'octroi sont telles parfois qu'on imagine mal comment la portabilité pourrait stimuler effectivement la mobilité. Le système de crédits ECTS est éga-

lement déficient, basé sur des contenus hétérogènes et des pratiques tout aussi diverses : **plus d'un tiers des étudiants Erasmus ne bénéficient pas d'une reconnaissance intégrale de leur période d'études**, en raison d'un défaut de négociation entre les parties ou bien de réticences de la part de l'établissement d'origine. Parallèlement, les établissements développent des stratégies d'alliances pour ne contracter qu'avec ceux qui leur ressemblent, reproduisant ainsi l'ordre des inégalités de prestige et fragilisant les initiatives individuelles des étudiants.

Leurs motivations sont quoi qu'il en soit largement influencées par leurs origines socio-économiques et géographiques, leur environnement linguistique et culturel. Issus d'un milieu social plutôt favorisé, les étudiants Erasmus ont une appétence forte pour les langues et ne sont pas des voyageurs novices. Malgré une expérience globalement positive, ils sont nombreux à déplorer la **non-rencontre avec les étudiants locaux**, à regretter la concentration des sociabilités sur le groupe de pairs (les autres étudiants étrangers) et l'**usage excessif de l'anglais langue véhiculaire** dans les pays non anglophones. Faut-il dès lors être accompagné pour apprendre à devenir un étranger ?

Si la reconnaissance de la période d'études est problématique, **l'expérience de mobilité n'augmente guère l'employabilité mais l'oriente**. Les analyses ne permettent pas de conclure à un impact sur le niveau de salaire, ni sur le niveau hiérarchique de l'emploi occupé ; les jeunes diplômés bénéficiaires d'une mobilité accèdent à des emplois qui sollicitent davantage les compétences internationales. D'une façon générale, la mobilité étudiante semble aller de pair avec une **mobilité ultérieure, professionnelle ou non, internationale ou non**.

Pour citer ce Dossier :

ENDRIZZI Laure (2010). « La mobilité étudiante, entre mythe et réalité ». *Dossier d'actualité de la VST*, n° 51, février. En ligne : <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/51-fevrier-2010.php>.